

TABLE DES ACQUIS

Total minimum d'acquis nécessaire
--

Pour l'épreuve III (technique et figures) du Pré au 4ème Marsouin et pour l'épreuve IV (gymnastique), le principe est d'obtenir **60 % d'acquis au minimum** pour valider ces deux épreuves (quand il y a deux éléments, ceux-ci se compensent)

EPREUVE III TECHNIQUE ET FIGURES						
Nombre de juges	Marsouin	Pré	1	2	3	4
	3		18 sur 30	26 sur 42	29 sur 48	
5		30 sur 50	42 sur 70	48 sur 80		

EPREUVE IV, GYMNASTIQUE		
Marsouin	Pré et 6	De 1 à 5
	9 sur 15	18 sur 30